

# Bulletin Municipal de Vertaizon

VOTRE NOUVEAU JOURNAL D'INFORMATIONS

n°45



# Sommaire

Édito du Maire

p.3

Bon à savoir

p.4 à 9

Nouvelles entreprises

p.10

Budget

p.10 à 11

Zoom sur les associations

p.12 à 17

Pour information

p.17

Vie communale

p.18 à 23

Travaux

p.24

École

p.25

À vos agendas

p.26

État civil

p.27







Nous venons d'adopter le compte administratif communal 2014 et voter le budget 2015. Comme nous vous l'avions promis, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition. Cette volonté nous oblige bien évidemment à une rigueur de gestion d'autant que la participation de l'État subit une baisse conséquente et que l'intercommunalité, confrontée à des dépenses importantes, se doit d'augmenter ses recettes.

Les charges de fonctionnement, qui représentent à elles seules plus des deux tiers du budget, se doivent d'être assurées et l'investissement ne peut être réduit de façon drastique au risque d'être confronté demain à un retard préjudiciable. C'est donc dans cet esprit de gestionnaire responsable de vos deniers, tout en n'oubliant pas l'avenir, que le conseil municipal devra travailler en inventant d'autres modes de participation citoyenne, prenant grand compte de ce que la vie associative peut apporter à la fois en sa qualité de force de cohésion et de réalisation. Nous savons que nous pouvons compter sur les bénévoles pour concerter, inventer et agir.

Après une année de mandature les avancées sont perceptibles. Dans le domaine de l'environnement notre ville se fait plus propre. Je sais que, grâce aux points d'apports volontaires mis en place par le SBA, elle le sera encore davantage. Ce seront, en effet, d'autres habitudes que nous devons tous adopter. Comptons sur la civilité de chacun pour que ce service, nouveau et coûteux on le sait, soit le plus performant possible. À chaque endroit de la commune, des travaux ont été réalisés ; les premières tranches de la réfection des remparts du site de la vieille église, l'aménagement des voies François Mitterrand et Léon Blum, l'assainissement au niveau de l'allée des Fontêtes et de Grangevieille, la mise en place d'une maison des services techniques, le renforcement et l'enfouissement de réseaux, l'implantation de deux radars pédagogiques, le traçage au sol sur différentes avenues (Jean Moulin, Léon Blum, François Mitterrand, Jacques Duclos) et bien d'autres opérations de moindre importance, ici et là, qui rendent la vie plus agréable et plus sûre mais qui, ajoutées les unes aux autres, représentent un budget important.

Aujourd'hui les principaux chantiers qui s'ouvrent sont principalement la rénovation de la salle de sport, la troisième tranche de consolidation des remparts, la mise en sécurité de l'ALSH... Si cette année nous avons priorisé différentes études c'est pour engager dans de bonnes conditions des travaux prochainement : rénovation totale, très onéreuse, de la rue Jean Jaurès, de la rue de la paix, aménagement de parking, réflexions sur deux grands projets, ALSH et Foyer résidence pour personnes âgées et, nécessité oblige, des travaux de mise aux normes de sécurité de tous les bâtiments publics...

Vertaizon a, j'en suis convaincu, un potentiel que d'autres collectivités pourraient lui envier. J'en veux pour preuve tous nos jeunes et moins jeunes concitoyens qui choisissent notre commune pour venir y construire. Sans doute faut-il voir dans les raisons de leur choix, outre un coût du foncier moins important que dans les communes plus proches de Clermont, mais assurément la richesse et l'efficacité de nos structures : écoles, services d'accueil hors temps scolaires, disponibilité, qualité d'écoute et de conseil des personnels et élus, nombreuses activités culturelles et sportives, diversité et dynamisme du tissu associatif, qualité de notre patrimoine...

Je veux saluer tous les membres de mon conseil municipal qui font preuve à chaque instant, d'énormes dispositions d'écoute, de réflexions constructives, de réalisme et de sagesse dans les décisions.

Ce bulletin, comme les précédents vous informera de l'actualité et des projets. N'hésitez pas à nous faire parvenir toutes suggestions qui pourraient rendre nos échanges plus performants. Il y a de votre participation active pour la réussite d'une vie communale attractive et prospère

À toutes et tous, je dis tout mon enthousiasme et l'assurance de mon dévouement à faire « bien vivre » Vertaizon.

Le Maire  
**Jean-Paul Prulière**



## FEU D'ARTIFICE

- **Lundi 13 juillet 2015** : cette année le feu d'artifice sera tiré du site de l'ancienne église. La retraite aux flambeaux sera accompagnée par l'Harmonie de Vertaizon.
- **22 h 30** : feu sonorisé. La municipalité met à disposition un minibus afin de prendre en charge les personnes ayant des difficultés pour se rendre sur le site. Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie, tél. 04 73 68 00 24.

## SAPEURS-POMPIERS DE VERTAIZON

Le corps des sapeurs-pompiers de Vertaizon compte deux nouvelles recrues :

- Pierre Guilhe, 24 ans, étudiant
- Océane Richard, 17 ans, étudiante

Ils ont rejoint les effectifs en ce début d'année.

Depuis janvier 2015, le centre a été doté d'une VLRU (véhicule de liaison).

À ce jour, notre équipe de pompiers volontaires compte déjà 140 interventions.



## CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Nos nouveaux conseillers départementaux : Madame Jocelyne Glace Le Gars et Monsieur Jacky Grand assureront une permanence à la mairie de 11 h à 12 h. Sur le dernier semestre 2015, vous pouvez les rencontrer :



- **Samedi 11 juillet**
- **Samedi 19 septembre**
- **Samedi 10 octobre**
- **Samedi 14 novembre**
- **Samedi 12 décembre**



## INSTALLATION DU 500<sup>E</sup> CONTENEUR RELAIS



« **Le Relais** » est un réseau d'entreprises qui agit depuis 30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, grâce à l'implantation de conteneurs textile et aux dons de particuliers « **Le Relais** » crée de l'emploi.

Partenaire de nombreuses collectivités du Puy-de-Dôme et notamment de la commune de Vertaizon depuis 2012, cette année la municipalité a décidé de mettre en place un nouveau conteneur vers la gare SNCF de Chignat. La capacité du premier conteneur vers la poste a été doublée (en 2014 : 7 814 kg collectés).

### ► Réinsertion

« **Le Relais** », membre d'Emmaüs France, base son action sur la conviction que le retour à l'emploi des personnes en difficultés est un moyen de les aider à préserver leur dignité et à retrouver une place dans la société. Il a développé pour cela plusieurs activités économiques, qui lui ont permis de créer à ce jour plus de 2 200 emplois.

Géré par « **Relais 48** » qui couvre cinq départements, il est le seul opérateur à maîtriser toute la chaîne de la valorisation textile. Il assure aujourd'hui 55 % de la collecte en France, soit 14 centres de tri et valorise 90 % des textiles collectés. Dans ces conteneurs vous pouvez déposer vos sacs de vêtements, du linge de maison, des chaussures, de la petite maroquinerie (sac à mains, ceintures).

Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, merci de respecter quelques consignes :



- Utiliser des sacs de 30 litres, toujours bien les fermer. Ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons.
- Donner des vêtements secs.
- Les vêtements souillés, mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paire.



## ÉCOBUAGE

À l'approche de la période estivale, nous vous rappelons la réglementation concernant les brûlages de déchets végétaux :

- Tout feu de végétaux est **STRICTEMENT INTERDIT** du **1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre** dans aucune dérogation possible.
- En dehors de cette période, les écobuages doivent faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie au moins 48 h avant la date prévue.





## LA MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE SE POURSUIT

Comme vous le savez, le Syndicat du Bois de l'Aumône fait évoluer le mode de tarification du service d'enlèvement des déchets ménagers à compter de l'année 2016. Les usagers ne seront plus à l'avenir assujettis à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) intégrée dans la taxe foncière, calculée sur le bâti, **mais seront facturés en fonction de leur production réelle de déchets.**

Après avoir identifié les foyers de la commune, équipé les bacs de puces électroniques pour comptabiliser le nombre de levées et non la pesée, des Points d'Apport Volontaire (PAV) dans le centre-bourg (colonnes enterrées, armoires à bacs) ont récemment été installés. Les usagers concernés par ce mode de collecte recevront bientôt un courrier d'information qui leur expliquera le fonctionnement des colonnes (mode d'emploi) et les consignes de tri. Un sac de pré-collecte pour les emballages recyclables sera également fourni.

L'année 2015 est celle de la facturation « à blanc ». Et pour la mettre en place, le Comité Syndical a adopté un certain nombre de principes de facturation, applicables pour l'année 2015 seulement. En effet, ceux-ci pourront connaître des ajustements en vue de l'année 2016, quand la Redevance Incitative sera effective.

« La facture à blanc », que les usagers recevront dans le courant de l'année, n'est pas à régler. Elle permettra de mesurer et d'adapter si besoin l'utilisation du service.

### ► La facture sera composée de trois éléments :

- **Un accès au service**, identique pour tous les usagers ; il est l'équivalent de l'abonnement au compteur d'eau ou d'électricité. Il permet au SBA de mettre en place les moyens nécessaires pour l'enlèvement des déchets.
- **La dotation et le mode de collecte**, qui comprend la mise à disposition et la gestion des contenants (bacs ou Points d'Apport Volontaire), la collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables.
- **L'utilisation du service**, qui correspond au nombre de présentations des bacs à la collecte ou au nombre de dépôts aux Points d'Apport Volontaire. Celle-ci intègre :

→ **un forfait** : nombre minimum de présentations des bacs ou d'apports aux Points d'Apport Volontaire prévu dans la facturation. Pour 2015, le Comité syndical a fixé le seuil à 16 levées de bacs ou 64 apports en PAV annuels pour les ordures ménagères et 21 levées de bacs ou 84 apports en PAV annuels pour les emballages recyclables.

→ **les levées des bacs ou les apports aux Points d'Apport Volontaire au-delà du forfait.**

C'est sur cette part que les usagers sont invités à agir. Les levées ou apports supplémentaires seront facturés hors-forfait.

Pour encourager le geste du tri, les emballages recyclables sont moins facturés que les ordures ménagères.

**Si vous n'avez pas encore été enquêté, ou pour toute information, n'hésitez pas à contacter le SBA au : 04 73 64 74 44 ou visiter le site [www.sba63redevance.fr](http://www.sba63redevance.fr).**

Les Points d'Apport Volontaire sont implantés :

- Rue de la Poste (.1)
- Place des Marronniers (.2)
- À la pointe de la rue du Commerce (.3)
- Intersection Rue Louis Aurel - Place de la Résistance (.4)
- Place du 8 Mai (.5)



Ces nouveaux dispositifs permettront d'améliorer l'esthétique de notre bourg et un passage plus aisé sur les trottoirs.

« Les conteneurs à verre » sont situés respectivement vers la Poste et rue Henri Noyer. Celui permettant de recevoir vos cartons est à votre disposition place du 8 Mai. Ces équipements sont en libre accès.

Dans le cadre de la redevance incitative, les bacs ne doivent plus être stockés dans la rue ou sur l'espace public. En effet, lors du passage de chaque camion de collecte, ces derniers sont systématiquement considérés à collecter.

Afin de se familiariser avec ce nouveau mode de collecte, les différents PAV sont dès à présent en libre accès et ceci jusqu'à la fin de l'année. Vous pouvez d'ores et déjà les utiliser, même si vous n'avez pas encore reçu votre carte. Les tambours sont pour l'instant débloqués.

## NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

Après une réunion publique, qui s'est tenue le 31 octobre 2014, concernant l'organisation du stationnement en centre bourg et plus particulièrement rue Jean Jaurès, nous avons relevé les propositions suivantes :

- Mise en sens unique de la rue Jean Jaurès
- Stationnement uniquement du côté pair
- Matérialisation de places « arrêt minute »



Sur la base de ces éléments, nous avons élaboré un nouveau plan de circulation et de stationnement pour ce secteur de notre commune, dont vous trouverez ci-dessous les caractéristiques.

Les places « **arrêt minute** » sont utilisées à ce titre uniquement pendant les heures d'ouverture des commerces à savoir : 7 h à 19 h. Ces 6 places « **arrêt minute** » (30 mn), doivent permettre au maximum de citoyens d'effectuer leurs achats au niveau des commerces présents sur ce secteur sans pour autant perturber la circulation dans cette voie très passagère.



### ACTUALITÉS : NOUVEAU SERVICE SUR LE DÉPARTEMENT « COMMENT SE DÉBARRASSER DE SA VIEILLE VOITURE ? »

L'enseigne CARTAPLAC, pionnier dans la démarche carte grise avec 12 agences dans l'ouest et plus de 150 000 cartes grises traitées depuis 2010, propose un nouveau service sur le département :

CARTÉCO le nouveau service du « Réseau d'Agence Numéro 1 des Démarches Cartes Grises » en France propose dans son agence de Clermont-Ferrand de vous faire gagner du temps si vous souhaitez vous débarrasser de votre véhicule hors d'usage. CARTAPLAC gère toute la démarche pour le recyclage de votre ancien véhicule avec 370 véhicules traités en 2014 dans notre réseau.

► **Les avantages de ce service** (disponible sur tout le Puy-de-Dôme) : c'est le traitement de l'ensemble de la démarche administrative par un professionnel de l'immatriculation (CARTAPLAC). Une sécurisation du dossier et une traçabilité des documents. L'enlèvement gratuit du véhicule par un partenaire professionnel. Le traitement du véhicule dans un centre agréé VHU, où le véhicule est dépollué et recyclé.

Et c'est surtout le rachat du véhicule au poids à 70 € la tonne. Avec ce service, CARTAPLAC souhaite devenir incontournable dans la collecte de véhicules hors d'usage et promouvoir son label de collecteur et ainsi véhiculer un véritable engagement éco-responsable et environnemental.

► **Comment ça marche ?** 2 solutions : sur place, dans votre agence Clermont-Ferrand avec la carte grise non barrée du véhicule hors d'usage et votre pièce d'identité. Par courrier, nous traitons la démarche sans vous déplacer, appelez-nous !

#### CARTAPLAC Clermont-Ferrand

Village Services Centre Commercial NACARAT

Boulevard Saint-Jean - Z.I. du Brézet

63100 CLERMONT-FD

Tél. 04 44 05 01 03 - Fax : 04 44 05 24 01

clermont.ferrand@cartaplace.com

#### Horaires d'ouvertures :

Tous les jours du lundi au vendredi,  
de 10 h à 14 h et de 15 h à 19 h,  
le samedi de 9 h à 12 h.





## O2 : LE SPÉCIALISTE DE LA GARDE D'ENFANT



O2 est un groupe national **spécialiste de la garde d'enfant à domicile** depuis 2004.

Une solution de garde pour des parents en recherche de garde ponctuelle ou régulière sur des horaires atypiques (tôt le matin ou les soirs après la garderie ou la crèche ainsi que les mercredis).

Nos salariés sont expérimentés et/ou diplômés de la petite enfance sont également formés aux gestes de premiers secours et bénéficient d'outils spécifiques pour éveiller vos enfants et les encadrer en toute sécurité. Nous recrutons nos intervenants en CDI et leur apportons un accompagnement et des formations adaptées afin de vous garantir le meilleur service pour vos enfants. Notre méthode mise en place avec des spécialistes de la petite enfance est basée sur le développement et la sécurité à travers 3 axes qui sont « **cultiver les liens intergénérationnels, cuisiner et partager, et développer ses talents** ».

Notre secteur d'activité couvre Clermont-Ferrand et sa grande couronne (Aigueperse - Billom), devis gratuit, pour toute information vous pouvez nous joindre au 02 43 72 02 02 ou sur notre site au [www.o2.fr](http://www.o2.fr)

## INFORMATION GENDARMERIE



La gendarmerie veille sur les logements laissés vides pour les vacances. Voilà quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations.

### ► Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

### ► Quelques incontournables avant de partir

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature.

N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille.

Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr (en dehors des chambres

et salle de bains qui sont toujours visitées). Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

### ► Sur votre lieu de vacances : ne tentez pas les voleurs !

Dans la mesure du possible, garez-vous dans un lieu éclairé. Il ne faut pas laisser à bord de votre automobile stationnée des sacs à mains, objets de valeur, téléphones portables, caméscope, cartes bancaires, chéquiers, et tout objet apparent qui pourrait susciter la convoitise. N'oubliez pas de fermer les vitres, même sous une chaleur importante. Verrouillez les portes de votre véhicule, bloquez le volant, enlevez votre autoradio ou la façade de celui-ci.

N'oubliez pas de couper le contact lorsque vous descendez de votre véhicule, même pour quelques instants pour donner, par exemple, un renseignement à une tierce personne ou lors d'un « accrochage » avec un véhicule qui vous aurait percuté.

N'oubliez pas de fermer votre location, caravane, habitation avant votre départ à la plage ou en ville. Évitez également de dormir fenêtres ouvertes la nuit, même si votre chambre à coucher est située aux étages supérieurs d'un immeuble.

Gardez sur vous vos moyens de paiement, clefs de véhicule, téléphones, etc. Si vous prenez vos repas dans le jardin, veillez à fermer les fenêtres et la porte d'entrée de votre logement et ne laissez pas les clés de votre véhicule à l'entrée.

Ces quelques conseils de sécurité doivent vous permettre de passer de bonnes vacances ! Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée à la brigade de gendarmerie de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.





## OPERATION TRANQUILLITE – VACANCES



### DEMANDE INDIVIDUELLE

Brigade de : \_\_\_\_\_  
Commune concernée : \_\_\_\_\_

#### DEMANDEUR

NOM (en capitales) : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

#### ADRESSE DU DOMICILE (N° - Voie - Lieu-dit, ...)

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

#### PERIODE D'ABSENCE

Du : \_\_\_\_\_ Au : \_\_\_\_\_

#### TYPE ET CARACTERISTIQUES DU DOMICILE

☐ Maison

☐ Appartement

Etage : \_\_\_\_\_ N° de Porte : \_\_\_\_\_ DIGICODE : \_\_\_\_\_

Existence d'un dispositif d'alarme : OUI / NON Si oui, lequel ? \_\_\_\_\_

#### PERSONNE A AVISER EN CAS D'ANOMALIE

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

☎ \_\_\_\_\_

Possède-t-elle les clés ? OUI / NON

#### RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

##### LIEU DE VACANCES

Etes-vous joignable pendant votre absence ? OUI / NON

Si oui, à quelle adresse ? \_\_\_\_\_

☎ \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

#### AUTRES RENSEIGNEMENTS A PRECISER

Date : \_\_\_\_\_

Signature du demandeur: \_\_\_\_\_





## ► Groupement Immobilier B. Norberto

Tél. 06 59 77 22 17 - E-mail : blandine-norberto@groupementimmo.com

Conseiller Immobilier indépendant.

Transactions immobilières de maisons, immeubles, appartements, terrains sur le secteur de Vertaizon et alentours.



## ► Traiteur Donna

Tél. 06 30 59 72 06 - E-mail : traiteur.donna@yahoo.fr



## Budget 2015



### CONTEXTE BUDGÉTAIRE 2015 :

L'équipe municipale de Vertaizon poursuit la démarche de maîtrise des dépenses et sa politique d'investissements sans augmenter les impôts locaux. L'objectif principal est de conserver l'équilibre financier de la collectivité en faisant face aux nouvelles contraintes décidées par l'État (baisse des dotations, réformes des rythmes scolaires, fin du service gratuit de gestion des permis de construire...) et les besoins en équipements de la population.

#### • Désengagement de l'État et nouvelles réformes :

Depuis plusieurs années, l'État poursuit sa politique de réforme des collectivités territoriales. Cette démarche a un impact direct sur le quotidien de la commune.

Dans le contexte de la poursuite de résorption des déficits publics et de diminution de sa dette, l'état met les collectivités locales à contribution au travers d'un plan d'économie. À notre niveau, depuis quatre ans, l'état diminue les montants de dotations qu'il nous verse. Pour Vertaizon, la dotation forfaitaire est passée de 442 415 € en 2014 à 389 981 € en 2015. Depuis 2012, les versements ont diminué de 25 % (522 389 € en 2012 et 389 981 € en 2015). Dans le cadre de la réforme des services de l'État, la Direction Départementale des Territoires (D.D.T.) disparaîtra au 1<sup>er</sup> juillet 2015. La D.D.T. est un service de proximité qui soutient les communes dans les décisions d'accorder ou non les permis de construire et les déclarations préalables, et nous conseille dans l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme (P.L.U.).

Aujourd'hui, les communes doivent créer collectivement un service similaire payant pour disposer des mêmes conseils. En année pleine, la commune devra verser entre 13 000 € et 15 000 €.

En 2013, l'État a aussi lancé la réforme des rythmes scolaires dans les écoles primaires. La commune de Vertaizon a mis en place l'organisation des nouveaux horaires et des temps

d'activités périscolaires. Cette démarche a un coût qui est financé pendant trois ans. Aujourd'hui, la commune apporte 5 650 €. Pour la rentrée scolaire 2016-2017, elle devra, si elle souhaite poursuivre la démarche, prendre à sa charge la totalité de la dépense, c'est-à-dire 39 650 €.

#### • Les efforts de désendettement de la commune :

Entre 2007 et 2011, la commune de Vertaizon s'est engagée dans une démarche d'investissement très forte en lançant la rénovation de l'école élémentaire et la construction du nouveau restaurant scolaire. L'objectif était de faire face à l'arrivée importante de nouvelle population avec des enfants. Deux emprunts d'un million d'euros chacun avaient été réalisés afin de soutenir cette politique volontariste. En 2010, le montant de la dette s'élevait à 3 384 000 €, soit 1 143 € par habitant (moyenne nationale des communes similaires : 776 € par habitant en 2010).

À partir de l'exercice 2011, les élus avaient décidé de limiter le recours à l'emprunt en maîtrisant les dépenses d'investissement. 2015 est la cinquième année où la commune continue une politique d'équipement du territoire et ne recourt pas à l'emprunt. Le taux d'endettement a fortement diminué pour s'établir au 31 décembre 2014 à 756 € par habitant (moyenne nationale des communes similaires : 724 € par habitant). La dette s'élève actuellement à 2 414 000 €.

#### • Une démarche de maîtrise des dépenses de fonctionnement :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 138 566,43 €. Afin de pouvoir financer les équipements nécessaires à la vie quotidienne des administrés, les dépenses réelles de fonctionnement augmentent peu. Cela permet de dégager 381 152,66 € de fonds propres pour financer les dépenses d'investissement. Les recettes de fonctionnement commencent à être contraintes par les réformes engagées par l'État.



Les dotations versées par l'État aux communes diminuent depuis trois ans. L'arrivée de nouveaux habitants ne permet plus, aujourd'hui, de couvrir cette baisse par le paiement de l'impôt.

Dans ce contexte, très contraint, les élus de la commune ont souhaité continuer la démarche de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Des appels d'offres avaient déjà été lancés par le passé (fournitures alimentaires pour le restaurant scolaire, contrôles techniques réglementaires des bâtiments, assurance, contrat de balayage des voies publiques). Cette démarche se poursuit depuis un an. La commune a lancé de nouveaux appels d'offres (téléphonie et l'Internet, le feu d'artifice de 2015). Nous intégrons aussi des démarches collectives de mise en concurrence, comme l'appel d'offre lancé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme pour maîtriser les dépenses liées à l'achat de gaz pour le chauffage. Actuellement d'autres actions sont en discussion au sein de l'équipe afin de poursuivre la maîtrise des coûts (électricité, le non remplacement des agents partant à la retraite...).

## • Développer et maintenir des services pour répondre aux besoins de la population :

Malgré l'ensemble des démarches engagées pour maîtriser les dépenses de fonctionnement, l'équipe municipale souhaite poursuivre un certain nombre de services essentiels à la vie quotidienne des habitants de la commune. Elle travaille, en particulier, à maintenir et développer les services liés à l'enfance et la jeunesse.

### → Les aides dédiées aux écoles :

La commune de Vertaizon apporte un soutien financier aux élèves et aux équipes enseignantes pour les activités, l'achat de matériel et les fournitures des écoles. Cette aide est fixée à 62 €/enfant et par an. Une autre subvention est versée dans les mêmes conditions pour les sorties et les voyages. Elle est fixée à 22 €/enfant et par an. La commune apporte, pour valoriser la vie des élèves au sein de l'école, environ 33 600 € par an.

### → Les aides aux activités périscolaires et extra scolaires :

Depuis vingt ans un partenariat a été instauré entre la commune, l'Amicale Laïque et la Ligue de l'enseignement afin de proposer un système d'accueil des enfants en dehors des périodes scolaires. Un personnel compétent dans le domaine de l'animation est à disposition sur place, au sein de l'accueil de loisirs, pour recevoir vos enfants. Ce service de qualité a un coût qui est en partie subventionné par la Caisse d'Allocations Familiales. Pour l'année 2014, la commune

de Vertaizon apporte un financement de 262 784 € et reçoit une subvention de 131 000 €. Dans le détail, le partenariat permet de mettre en place l'accueil des enfants :

- Les mercredis : 5 049,60 €/an
- Les petites vacances scolaires : 4 563,92 €/an
- Le matin et le soir avant et après l'école : 36 579,24 €/an
- Des adolescents avec l'Amic'Ados : 15 787,24 €/an
- Lors des Temps d'Activité Périscolaire : 30 313,28 €/an
- Lors de la Pause méridienne : 57 843,45 €

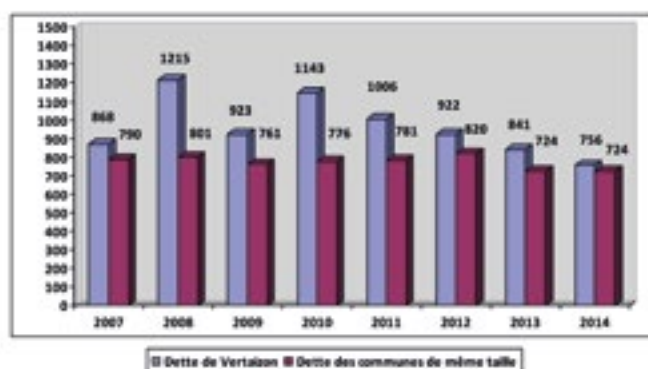
La commune finance, par ailleurs, les postes de directrice, d'adjoint et de l'administratif pour un montant de 112 668 €/an.

### → Les aides au niveau de l'ALSH d'été :

La municipalité participe, annuellement, au financement du centre d'été à la hauteur d'environ 9 000 € sur un coût global de fonctionnement de 26 100 €.

Cette démarche forte vis-à-vis de l'enfance et la jeunesse reste essentielle face à l'arrivée toujours plus importante d'habitants sur notre territoire. La maîtrise des dépenses engagées depuis plusieurs années permet de faire face au désengagement de l'état et aux grandes évolutions qui modifient en profondeur l'organisation du territoire.

Evolution de la dette de Vertaizon de 2007 à 2014  
(en euros par habitant)



Le graphique ci-dessus montre l'évolution de l'endettement de la commune de Vertaizon de 2007 à 2014.





## ASEV-SIT

• **15 janvier : L'ASEV-SIT\***, a tenu son Assemblée Générale en présence de nombreuses personnes et membres du conseil municipal. Cela a été l'occasion pour son président, Lionel Fournioux, de remercier la commune pour l'aide apportée et de retracer l'activité intense réalisée l'année passée : fête annuelle, concert, soirée à thèmes, éditions de bulletins,

recherches sur le passé et bien sûr plus de 500 heures réalisées par des bénévoles pour la restauration du site de l'ancienne église. L'année 2015 s'annonce tout aussi intense : soirée à thème le 14 mars, concert, fête annuelle le 28 juin et de nombreuses journées bénévoles les samedis où tous les Vertaizonnais sont invités à participer. Le président a aussi rappelé l'important projet de restauration des remparts,

d'un coût de 193 000 € et pour lequel un appel à dons est lancé, en coordination avec la Fondation du Patrimoine. Tous les documents relatifs à cette souscription sont disponibles à la mairie ou auprès d'un membre de l'association.

• **14 mars : SOIRÉE À THÈME**, le public nombreux et très intéressé par la conférence de Thomas Aréal qui nous a rajeunis de 600 ans, en relatant le respect des limites du domaine du Seigneur de Vertaizon et les conséquences en cas de violation. Puis les rites familiaux, les contrats de mariage ont été évoqués avec humour et forte illustration. Enfin, un film amateur datant des années 1940 a permis à l'assemblée de reconnaître avec plaisir et commenter des souvenirs encore très présents. Merci au public et aux généreux donateurs qui se sont manifestés pour le projet de restauration des remparts de l'ancienne église.

\* Association pour la sauvegarde de l'église de Vertaizon et de son site : [www.patrimoine-vertaizon.org](http://www.patrimoine-vertaizon.org)



## LA FOIRE DE CHIGNAT

La 712<sup>e</sup> foire aux melons aura lieu le samedi 5 septembre. Dès 6 h du matin, tripes, daube seront à votre disposition.

Cette année, **Geneviève de Fontenay** sera l'invitée d'honneur, chapeau bas !

La « **Marianne d'Or** »\*, sera décernée au Maire pour les bénévoles de l'association « Foire de Chignat ».

La fanfare des Beaux-Arts et « Les enfants de Vertaizon » assureront l'ouverture et l'animation.

La guinguette sera assurée par Christian, DJ du dancing Dubien, dont la renommée dépasse très largement le département.

Les enfants pourront sans modération s'adonner aux promenades en charrette, à dos de poneys et partager les pitreries des clowns Mikatris.

Le prix des emplacements du vide-greniers et des exposants est fixé à 2,50 € le mètre linéaire. Pour le public l'entrée sur le champ de foire est gratuite.

\* La Marianne d'Or a été créée il y a 30 ans, par Alain Trampoglieri, actuellement secrétaire général de la Marianne d'Or. Elle est le premier Top Ten des bonnes pratiques des élus de la République. À Chignat, elle sera la reconnaissance des bénévoles.





## ORCHESTRE HARMONIE LES ENFANTS DE VERTAIZON



### Les chansons françaises ont du succès

Le concert de la Sainte Cécile a été une vraie réussite et un spectacle de grande qualité. À cette occasion le nouveau logo de « **L'Harmonie les Enfants de Vertaizon** » a été dévoilé. Une première partie assurée par « les Acidulés » sous la direction de Jean-Bernard Marsat a interprété un medley des chansons françaises des années 70 à 80.

Ensuite, l'orchestre « **L'Harmonie les Enfants de Vertaizon** » sous la direction de Frédéric Germot a interprété des chansons de cette même période, avec mise en scène et jeux de lumière. L'arrivée des musiciens s'est faite sur tapis rouge, tels de vrais artistes. Nous avons pu ainsi découvrir de nouveaux talents cachés, ils ont surpris et enchanté le public en interprétant certaines chansons très variées avec brio : d'Eddy Mitchell à l'Aigle noir de Barbara, Couleur café de Gainsbourg, ou encore Les moulins de mon cœur, Il est cinq heures Paris s'éveille, Les champs Élysées, Pour un flirt...



## AMITIÉ ET JOIE DE VIVRE

### Nouvelle année, nouveau nom

Désormais l'association des seniors s'appelle : **AMITIÉ ET JOIE DE VIVRE** et poursuit ses activités

- Le jeudi de 14 h à 18 h : jeux en salle
- 1<sup>er</sup> mardi du mois : balade pédestre
- Chaque mois : une sortie touristique
- Octobre : repas dansant
- Décembre : participation au téléthon

Si vous avez entre 50 et 100 ans... et envie de partager un moment, une journée de convivialité, venez nous rejoindre.

Pour info une boîte à lettres est à votre disposition à l'entrée du local, place du 8 mai et pour tous renseignements contacter :

M<sup>me</sup> Jacqueline Berthon au 04 73 68 00 09







## L'AMICALE LAÏQUE



L'Amicale Laïque s'est engagée cette année encore, depuis la rentrée de septembre, à accueillir les enfants de notre commune au sein de ses différentes sections et à proposer des activités de qualité au plus grand nombre.

Depuis septembre, l'accueil de loisirs a accueilli 347 enfants tous temps confondus : périscolaire, mercredis, vacances, pause méridienne et Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Au programme : jeux, création, imagination, citoyenneté et aussi détente... Les TAP des enfants de l'école maternelle ont eu leur fête le 22 mai à la salle des fêtes sur le thème « *j'agis pour ma planète* ». L'Amic'Ados, de son côté, a permis à 66 jeunes de s'activer depuis la rentrée autour d'activités sportives et culturelles. Le mini-camp des vacances de printemps en Haute-Loire a été riche en sensations fortes (ponting) et franches rigolades. Un peu avant Noël, l'amic'Ados fêtait ses 10 ans lors d'une soirée déguisée sur le thème « *D* ». Les ados ont mis la main à la pâte pour confectionner le repas.

- La section danse poursuit sur sa ligne dynamique et a engagé 20 danseuses et danseurs à participer au spectacle amateur de danse « *De fil en chemin* » donné à la maison de la culture le 16 mai. Le Break, le Rappa Jam et le contemporain étaient représentés. Et c'est 212 danseurs et danseuses qui préparent avec enthousiasme le gala de fin d'année sur le thème des 4 éléments - feu, terre, eau, air - qui aura lieu les 13 et 14 juin au gymnase de Vertaizon. Comme chaque année, l'amicale peut compter sur une poignée de bénévoles pour réaliser les costumes et installer la salle de spectacle dans le gymnase. Merci à eux.
- La section théâtre revient cette année et nos 11 comédiens en herbe ont écrit et mis en scène une pièce « *C'est quoi ce vacarme !* » qu'ils joueront le 26 juin à la salle des fêtes. Venez nombreux !
- La section lutte, quant à elle, forme cette année 30 enfants à ce sport martial. Vertaizon a organisé son tournoi annuel le 7 février, suivant le règlement fédéral. Sport pour

les filles comme pour les garçons, cent vingt lutteurs se sont rencontrés sur les tapis de lutte au gymnase, dans une ambiance amicale. Ils ont maîtrisé, ou essayé de maîtriser, leurs adversaires dans un esprit de convivialité et avec respect. Comme à chaque fois, les Vertaizonnais sont venus nombreux encourager les lutteurs. 10 clubs auvergnats étaient engagés pour ce tournoi.

- Le 7 mars, les fidèles étaient au rendez-vous du traditionnel loto de l'amicale animé par les ados dans la bonne humeur. Les lots ont fait de nombreux heureux. Merci aux partenaires de permettre ce moment de convivialité.



- Enfin, le 20 décembre, une émotion particulière a gagné l'ensemble des membres de l'association présents lors de la remise de la médaille d'or de la ligue de l'enseignement par le président de la ligue du Puy-de-Dôme (FAL63) à Marie-Ange Fournet et à

Anne-Marie Maubert en remerciement de leur engagement associatif sans faille depuis de si nombreuses années.

Anne-Marie Maubert est malheureusement décédée en janvier 2015. Membre du bureau de l'amicale laïque de Vertaizon depuis 20 ans, elle est notamment celle qui a permis la mise en place d'un accueil de loisirs de grande qualité à Vertaizon. Nous souhaitons rendre hommage à cette grande dame du monde associatif, pour son dévouement pendant tant d'années ; son parcours et son combat continu pour que l'humain soit toujours au centre de nos préoccupations.

- **Les inscriptions aux sections de l'Amicale Laïque (danse, lutte, théâtre) auront lieu les jeudi 3, vendredi 4 septembre de 18 h 30 à 20 h et le samedi 5 septembre de 10 h à 12 h, à la salle des fêtes de Vertaizon.**

À cette occasion les photos du gala de danse seront exposées. Pour plus de questions, vous pouvez contacter Marie-Ange Fournet au 04 73 68 05 41.

## AMAP



Votre **Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne** passe une excellente année ! Avec quarante-cinq foyers adhérents et une dizaine de producteurs offrant bien plus que des légumes (viandes, poissons, œufs, fromages de chèvre, pain, pâtes, bières, tisanes-sirops-confitures, gâteaux...) les soirs de livraison sont des moments de plus en plus animés ! En effet, si vous êtes curieux c'est le mercredi entre 18 h 30 et 20 h à la salle communale de Chignat qu'il faut passer

nous voir, en notant que le 17 juin aura lieu notre Assemblée Générale annuelle ou vous pourrez voir un maximum de producteurs. Contact : [amap.chignat@gmail.com](mailto:amap.chignat@gmail.com)

Son site web : <http://amapbiochignat.jimdo.com/>

## LES AMIS DU JAURON

L'association « Les Amis du Jauron » continue ses actions de nettoyage des berges et du lit de la rivière.

Déjà quatre opérations effectuées en 2015 :

- *Février 2015* : un embâcle, des déchets plastique au niveau du moulin du Verdonnet.



- *Mars 2015* : un embâcle, des déchets importants (bois, pneus, plastiques, ferrailles) après le pont de Vertaizon.



- *Avril 2015* : sur la commune de Vertaizon, bouteilles de gaz et déchets divers.



- *Avril 2015* : Moulin de la Verse à Espirat, démolition d'un pilier obstruant le cours d'eau.



Billom Saint-Dier  
Vallée du Jauron

Nous prévoyons une intervention par mois si le temps le permet.



## LE JAURON PREND DES AILES

« Quelle drôle de sensation que de se voir enlever petit à petit ces entraves à ma course ; je peux désormais commencer à m'étirer sans avoir à creuser les berges pour trouver mon chemin vers l'Allier ».

Ce sont de belles journées de travail qui s'égrènent mois après mois avec des moments forts en enthousiasme, en convivialité, en effort physique où la créativité de chacun aide à surmonter chaque obstacle rencontré au fil de l'eau. Venez nous rejoindre, faire l'expérience d'une journée de travail avec nous au bord du Jauron. Vous serez les bienvenus et vous passerez un excellent moment que vous envisagerez à coup sûr de renouveler... car c'est génial !

Contacts téléphoniques : M. Georges Robert au 06 50 25 36 99, M<sup>me</sup> Hélène de Saint Léger au 04 73 68 45 27, M<sup>me</sup> Constance Arauco au 04 73 68 14 44.





## LE GYM CLUB

La Clermontoise a enregistré pour cette édition 2015 plus de 20 000 participantes. Le **Gym Club** de Vertaizon, fut pour sa part représenté massivement, les membres de notre association étant fortement sensibilisés à cette cause.



Clermontoise du  
dimanche 31 mai 2015



## LÉZ'ARTS VIVANT



Au cours du premier semestre 2015, l'association **LéZ'arts vivants** a eu le plaisir de co-organiser la deuxième édition du P'tit Festival, festival de spectacles jeune public, véritable scène ouverte aux artistes locaux.

Cette manifestation s'est déroulée à la Petite Gaillarde (Clermont-Ferrand) la première semaine des vacances d'hiver. 18 représentations de 15 compagnies auvergnates ont été programmées. Plus de 1 600 jeunes spectateurs et leurs encadrants étaient au rendez-vous ! Une expérience riche humainement et artistiquement qui sera reconduite pour la 3<sup>e</sup> année consécutive en 2016.

Parallèlement, l'association LéZ'arts vivants s'est consacrée à la création et production de son nouveau spectacle jeune public « *Pinky, le flamboyant et les masques de la savane* », ayant pour thème sous-jacent l'estime de soi. Être le plus fort, le plus beau... mais surtout être soi.

Pour la production du support audiovisuel, toute la troupe (14 personnes au total) a été accueillie en résidence au Moulin des volontaires, implanté sur la commune de Tourzel-Ronzières (du 20 au 24 avril 2015). Le spectacle sera diffusé à compter du mois de septembre 2015. Une résidence consacrée à la mise en scène est programmée 2<sup>e</sup> semaine du mois de juillet.

Enfin, pour s'adapter aux évolutions technologiques de l'information et de la communication, l'association a engagé un travail de restructuration de son site internet. [lezartsvivants.fr](http://lezartsvivants.fr)





### PÉTANQUE

Pour la deuxième année consécutive, le Challenge de pétanque « **Yves Petot** » s'est tenu samedi 6 juin 2015. 24 équipes étaient inscrites et se sont mesurées afin d'essayer de gagner le trophée. La famille Petot, les pétanqueurs de Vertaizon de Bouzel, Seychalles, Cournon ainsi qu'une équipe composée de sapeurs-pompiers et une autre des élus de la commune faisaient partie des compétiteurs.

Les gagnants de cette année sont David et Claude Dorat qui ont disputé la finale contre Joël Reveillon et Didier Gancel. Le score fut très serré 13 à 12.

*Face au succès de cette manifestation. Rendez-vous l'année prochaine.*

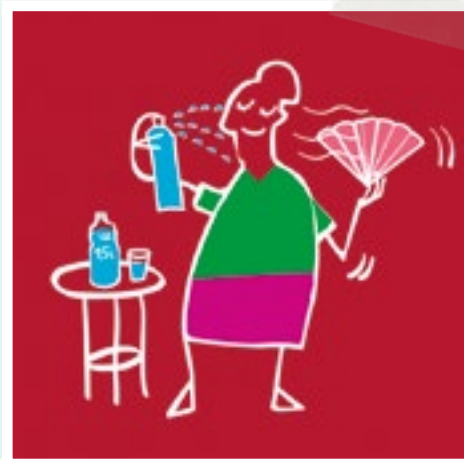


### Pour information

#### PLAN CANICULE

Conformément aux dispositions de la loi n°2044-626 du 30 juin 2004, en prévention d'une éventuelle canicule estivale, un registre nominatif destiné à inscrire les **personnes âgées** et les **personnes handicapées** isolées à domicile qui en font la demande est disponible à la mairie de Vertaizon. Vous pourrez y indiquer vos coordonnées, celles du service intervenant éventuellement à votre domicile (ex : SIAD), de la personne à prévenir en cas d'urgence, de votre médecin traitant et nous spécifier si vous possédez une Télé-Alarme.

Ce registre permettra une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule.



### DÉPOLLUTION DE LA ROYE

L'équipe des services techniques de Vertaizon avec la collaboration des chasseurs, ont œuvré une bonne partie de la journée du vendredi 13 mars pour nettoyer la Roye, d'immondices que quelques citoyens ont déversés dans ce ruisseau.

Canapé, sommier, matelas, micro-onde, meuble, chaussures, ferrailles, bidons d'huile, pneus, etc. ont été remontés du lit de la rivière afin de laisser place à la faune et la flore de cet espace naturel.

Nous remercions l'entreprise Rousset pour le prêt de matériel qui a permis de soulager les équipes pour extirper ces immondices.

• **Bon à savoir :** des déchetteries (Billom, Lezoux) sont ouvertes à tous les contribuables, pour se séparer de tous types d'objets.



### DÉLINQUANCE RURALE

Dans le cadre de la lutte contre les cambriolages et vols divers en milieu agricole, la gendarmerie nationale mène une campagne de prévention.

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme et les instances syndicales et représentatives agricoles, une réunion s'est tenue à la salle des fêtes, avec la participation de la municipalité représentée par

Amalia Quinton, 1<sup>re</sup> adjointe.

Le chef d'escadron Bénévent, commandant la compagnie de Clermont-Ferrand a rappelé le rôle de la gendarmerie dans la lutte contre les vols et cambriolages en précisant les effectifs et les moyens déployés sur le terrain dans le cadre de la surveillance des zones agricoles.

Le major Chevalier, commandant la communauté de brigade de Billom, a ensuite exposé les principes de base

pour assurer la protection des biens et appelé à la vigilance. Il se trouve que les délinquants connaissent les habitudes et points faibles de leurs victimes : clés laissées au volant, portes et portails non verrouillés, indifférence aux allées et venues, etc.

Une trentaine de personnes a participé alors au débat conduit par le gendarme Didier Jouandon, correspondant sûreté sur les cantons de Billom, Saint-Dier et Vertaizon. Un exposé sur le principe des mesures de sûreté et les moyens à mettre en œuvre pour lutter contre la délinquance dans les campagnes a été présenté sous forme de diaporamas et de séquences vidéo. Des rendez-vous pourront être pris avec lui pour qu'il vienne sur place dans les exploitations agricoles, exercer son regard de professionnel, dresser un bilan de sûreté et de protection des installations, et prodiguer des conseils avisés. La lutte contre les vols multiples est l'affaire de tous et passe d'abord par la prévention et la vigilance. Ceci étant compris, les participants ont pu passer à une conversation plus informelle, autour d'une collation offerte par la municipalité.





### « POUR NE PAS OUBLIER »

L'exposition sur la Première Guerre mondiale a été très appréciée des visiteurs.

L'exposition de l'ONAC 14-18... « Pour ne pas oublier » a été inaugurée le **10 janvier** par le sénateur Alain Néri et Gérard Guillaume, président de la Communauté de communes Billom Saint-Dier / Vallée du Jauron, Anne Cogny, animatrice architecture et patrimoine du Pays d'Art et d'Histoire, Amalia Quinton, 1<sup>re</sup> adjointe et de plusieurs élus.

Elle s'est tenue du 10 au 18 janvier accueillant environ 70 visiteurs et 2 classes de l'école élémentaire « Louis Aragon ».

Les Vertaizonnais ont beaucoup participé par le prêt de documents et d'objets. Les bénévoles ont aussi grandement contribué à la réussite de l'hommage rendu aux valeureux poilus.



### DÉJÀ DIX ANS POUR LA MÉDIATHÈQUE

La commune de Vertaizon a fêté les dix ans de sa médiathèque. À l'occasion d'une petite cérémonie, le maire a rappelé que la première bibliothèque a été créée en 1984. Située sous la mairie, elle était tenue par quatre bénévoles et n'était ouverte que quatre heures par semaine.

En 2002, la municipalité a décidé la création d'une médiathèque. Elle a alors profité de la rénovation d'un quartier pour aménager un espace de 100 m<sup>2</sup>. Puis en 2004, elle a recruté un professionnel du livre, Bruno Rollet, qui s'est investi dans la fin des travaux, l'implantation du mobilier, la mise en route du nouveau fonctionnement, du catalogue informatique et de la gestion de l'équipe.

Les employés municipaux et une belle chaîne d'enfants ont déménagé les livres et la nouvelle médiathèque « *L'ivre d'images* » a ouvert ses portes le 5 février 2005 avec 16 heures d'ouverture par semaine. Les écoles ont rapidement bénéficié de ses services, puis le Centre de Loisirs et le RAM (Relais d'Assistance Maternelle).

En 2009 avec la création de la Communauté de communes, un réseau de bibliothèques est créé et reconduit en 2013 avec la fusion des deux communautés.

Cet espace de vie de la commune est riche de 8 000 documents. Il propose des spectacles, des expositions, des rencontres d'auteurs, conférences, etc. Bruno Rollet est entouré de six bénévoles qui assurent l'accès aux connaissances pour tous. Chaque année, le réseau de bibliothèques de la Communauté de commune choisit un thème autour duquel sont organisées différentes animations. Pour 2015, l'exposition « *La passion du cirque* » a été inaugurée lors de cette cérémonie-anniversaire.



### LES FEMMES SOUS LE FRANQUISME

Durant l'Entre-deux guerres la majorité des pays occidentaux reconnurent le droit de vote des femmes. Pas la France, l'Espagne oui.

En 1931, après la proclamation de la Seconde République, la Constitution Espagnole reconnut l'égalité des droits politiques des hommes et des femmes, celles-ci quittant le rôle que leur assignait un certain catholicisme.

En 1939, après une sanglante guerre civile de trois ans, l'instauration de la dictature franquiste ramène les femmes à la discrimination et l'inégalité politique, économique et sociale, pendant quarante ans. Les conséquences s'en font encore ressentir.

La dictature supprima, aussi bien aux hommes qu'aux femmes, la liberté et les droits, mais elle soumit la femme à l'homme, la transformant en éternelle adolescente sans autonomie légale tout au long de sa vie, la plaçant sous tutelle du parent masculin le plus proche.

C'est cette Histoire qu'évoqua Ana Isabel de Andrès Garcia, professeur d'histoire contemporaine à Madrid, dimanche **8 mars 2015**, à 15 h, à la salle des fêtes de Vertaizon, dans le cadre du festival « Autour d'elles ».



### COMMÉMORATIONS



❖ Commémoration du 19 mars 1962



❖ Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



❖ Souvenir des déportés le dimanche 26 avril



### LES ENFANTS DE VERTAIZON SENSIBILISÉS AU HANDICAP VISUEL

En janvier 2015, la mairie de Vertaizon a choisi de soutenir le projet de sensibilisation au handicap visuel proposé par l'association Braille et Culture. L'association a ainsi animé auprès des classes de CM1 et CM2 divers ateliers ludiques et pédagogiques, qui se sont déroulés les **26 et 29 janvier** ainsi que les **2 et 5 février**.

Installés dans les locaux de l'école, 3 ateliers ont été proposés aux enfants sur 4 demi-journées accompagnés de leurs enseignants et de personnes venues renforcer l'encadrement. Les ateliers ont principalement été

animés par des personnes déficientes visuelles qui sont intervenues sur les thématiques suivantes :

- **Locomotion** : présentation des différents modes de déplacement d'une personne handicapée visuelle (chien guide ou canne), exercice de mise en situation (déplacement les yeux bandés, apprentissage du guidage au bras).
- **Initiation au braille** : apprentissage de l'alphabet braille, exercice d'écriture sur feuilles de cellules brailles, utilisation de Perkins (machine à écrire le braille).
- **Activités de la vie quotidienne et découverte sensorielle** : présentation d'objets adaptés utilisés au quotidien par les personnes handicapées. La découverte sensorielle

consiste à ce que les enfants reconnaissent à l'aide de bandes sonores, boîtes tactiles ou coffrets de senteurs, des objets, des odeurs.

Au total, une centaine d'enfants de la commune a eu l'occasion de se familiariser ainsi avec le handicap visuel.

Pour Braille et Culture, ces journées s'inscrivent dans le cadre d'une action plus large conduite à l'échelle des départements de l'Allier et du Puy-de-Dôme. En partenariat avec les autres associations clermontoises, une trentaine de rencontres, au sein de 16 écoles est programmée.

Près de 700 enfants seront concernés, ce qui portera le nombre d'élèves sensibilisés depuis le démarrage du projet en 2013, à environ 2 000.

La municipalité remercie le directeur et les enseignants de l'école élémentaire qui ont bien voulu accepter que cette prestation de Braille et Culture puisse s'organiser dans les meilleures conditions.



### BOURSE AUX VÊTEMENTS, LE DIMANCHE 12 AVRIL

Sitôt trente-six exposants installés, la bourse aux vêtements enfants-adultes, organisée par la municipalité, a fait le plein de la salle des fêtes. Les affaires ont bien marché et la journée a été positive.





### LA QUINZAINE POUR GRANDIR À VERTAIZON



Un collectif vertaizonnais composé de parents, de professionnels de l'éducation et du soutien aux familles a souhaité créer des lieux d'échanges pour les parents et les professionnels sur des questions clés de l'éducation de nos enfants. C'est ainsi que quatre rendez-vous gratuits ont été proposés sur la commune au cours de la « **QUINZAINE POUR GRANDIR** », du 18 au 31 mars, soutenue par la CAF, la mairie de Vertaizon, et la Communauté de communes Billom Saint-Dier / Vallée du Jauron. Le thème de cette quinzaine était l'autorité, ou comment mener à bien la délicate mission de poser des limites à nos enfants pour les aider à grandir. Ces rendez-vous ont accueilli des parents d'une vingtaine de familles ainsi qu'une soixantaine de professionnels de l'éducation et de la petite enfance.

Les trois premiers rendez-vous, à la salle du Pressoir, étaient consacrés à « La Pause des Parents ».

À chaque reprise, nous avons d'abord fait connaissance autour d'un café, puis avons entamé notre périple au cœur de la question des limites dans l'éducation de nos enfants en regardant quelques vidéos spécialement choisies. La conseillère de la CAF nous a ensuite guidés lors d'un temps d'échange, en s'appuyant sur le jeu et l'exposition « Des limites pour grandir ».

Une conférence débat sur les limites et l'autorité est venue clôturer, le 31 mars, la « **QUINZAINE POUR GRANDIR** ».

Devant 80 personnes (professionnels de la petite enfance, parents, enseignants, assistantes maternelles, puéricultrices), M<sup>me</sup> Christelle Houlmann, psychologue, psychothérapeute a animé cette soirée. Elle a d'abord retracé l'évolution de la place de l'enfant dans la famille au cours de ces dernières années puis elle a expliqué l'importance de poser des limites. Celles-ci permettent de protéger l'enfant du danger, de le rassurer. Elles sont indispensables pour sa construction, sa sécurité affective. L'autorité doit être exercée afin que les enfants puissent acquérir des notions de valeurs, un comportement propre aux lois qui régissent notre pays et des normes pour entrer dans la société. L'exercice de poser des limites n'est pas facile et c'est normal a rassuré M<sup>me</sup> Houlmann. Dans la famille, les institutions, les limites posées par chacun doivent être discutées et échangées pour que l'enfant s'y « retrouve ».

Après avoir abordé la notion de sanctions, d'interdits, M<sup>me</sup> Houlmann a clôturé cette soirée en donnant quelques pistes, par exemple : donner des limites claires et constantes, expliquer le « non », être patient car l'enfant a besoin de temps pour apprendre, faire attention à ce que les règles soient adaptées à l'âge de l'enfant, savoir passer le relais quand les tensions



sont trop fortes, valoriser l'enfant, le rendre acteur, le faire grandir.

À la fin de la conférence un pot a été offert par l'équipe du multi-accueil Les Petits Dômes (Billom).

Au cours des différents événements de cette quinzaine, il était également possible de feuilleter une sélection d'albums, livres et magazines pour « aller plus loin ». Certains de ces supports étaient prêtés par la médiathèque de Vertaizon, qui par ailleurs prévoit d'étoffer prochainement ses références d'ouvrages sur la parentalité.

Quelles suites ? Cette collaboration fructueuse nous a donné le goût de continuer dans le même sens, c'est-à-dire l'écoute des nombreux questionnements que se posent les parents, dans un climat de bienveillance, pour approfondir les sujets déjà abordés, mais aussi pour explorer d'autres sujets qui préoccuperaient les familles de notre commune. Guettez bien les panneaux d'affichage à l'automne, puis au printemps 2016... !

Si vous avez des questions ou des suggestions, vous pouvez nous contacter :

[lapausedesparents@hotmail.com](mailto:lapausedesparents@hotmail.com)

Composé de parents, de professionnels de l'éducation, de la CAF, des services de la Communauté de communes Billom Saint-Dier / Vallée du Jauron (coordination, RAM, les Pitchouns), d'élus et de l'Amicale Laïque de Vertaizon.





## FÊTE PATRONALE, LE 31 MAI 2015

Après une année de pause pour cause d'élections Européennes, **la fête patronale** s'est à nouveau tenue dans notre commune. L'édition 2015 s'est déroulée sous un soleil radieux et a connu un franc succès. Environ 200 exposants se sont installés sur les emplacements réservés. Ainsi, les chineurs et les promeneurs avaient à leur disposition une large gamme de produits et d'objets et à n'en pas douter, certains ont dû faire de bonnes affaires. L'association des collectionneurs de Vertaizon s'est associée pour l'occasion

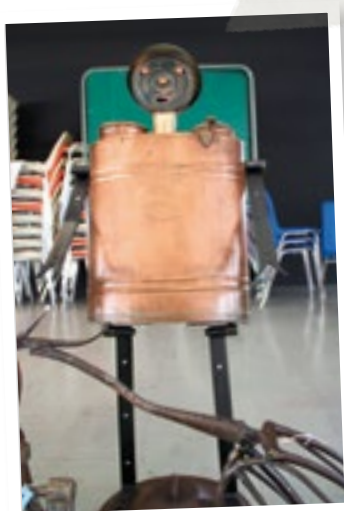
à cette manifestation en organisant au sein de la salle des fêtes une exposition de Claude Pollard « *Donner une seconde vie aux objets* ». De plus, divers objets, tels que des cartes postales, des livres, des antiquités, des collections, etc. étaient exposés dans ce lieu pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Dans cette fête les enfants n'ont pas été oubliés, en effet ils ont pu s'amuser sur les manèges et se régaler, en sollicitant leurs papilles, avec diverses sucreries.

L'*l'guan bar*, ainsi que la boulangerie Pierrat, ont participé en proposant aux promeneurs quelques mets à déguster.

A priori chaque participant a pu trouver dans cette manifestation des raisons d'être satisfait de sa journée. Ce joli succès n'a été possible que par l'investissement et la bonne volonté des bénévoles qui ont participé à la réalisation de cette fête patronale dès l'aurore.

*Un grand merci à : Jacqueline Berthon ; Claudette Brunel ; Roland Donna ; Liliane Fievez ; Philippe et Nadine Guyot, Alain Malterre, Serge et Amalia Quinton ; Antonio Ramalha ; Catherine Sou Ah Y, Christian Surmely ; Maurice Vey.*







Une jardinière a été installée à l'intersection de l'**avenue d'Heyrand** et **rue des Condamines** afin d'éviter tout stationnement intempestif générant un danger pour la circulation.



Nettoyage et ravalement d'un mur situé **rue des Héros du Mont Moucher**.

Remise en état de la **fontaine de Goursat** afin que les animaux puissent s'abreuver.



Afin d'avoir une meilleure couverture de « la défense incendie », un nouveau poteau a été installé à l'intersection **allée de Grangevieille** et **allée des Fontêtes**.

**Les services techniques** de notre commune ont un bâtiment dédié à leur activité. Celui-ci a été entièrement rénové et aménagé par leurs soins.

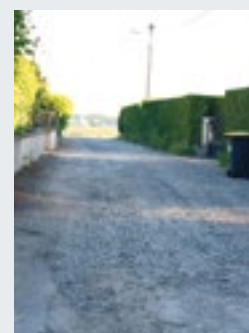
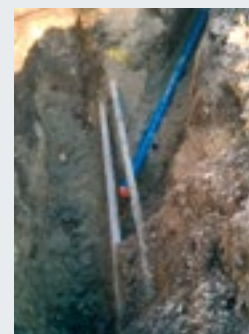
*Les services sont situés rue Pasteur et sont joignables au 04 73 68 16 94.*



Le SIAREC a effectué des travaux d'assainissement au niveau de l'**allée des Fontêtes** et de **Grangevieille**. Le marché relatif à ces travaux a été attribué à l'entreprise SADE pour un montant de 307 996,80 € HT. Ce coût a été pris en charge par le SIAREC et le Conseil général.

Les travaux ont été terminés au mois de février 2015.

La commune a prévu très prochainement de refaire la voirie grâce à une aide supplémentaire financière du SIAREC.





## INFORMATION RENTRÉE SCOLAIRE 2015-2016

### ► Temps d'Accueil Périscolaire (TAP)

Une réunion d'information publique destinée aux familles a eu lieu à la salle des fêtes de Vertaizon le **5 mars** dernier. Celle-ci, nous a permis d'établir un bilan qui s'avère très positif quant à l'année scolaire écoulée. Suite à un temps de concertation entre les principaux acteurs : familles, enseignants, équipe ALSH et mairie, nous avons décidé conjointement de laisser les horaires TAP à l'identique pour l'année scolaire 2015-2016. L'organisation de la semaine pour les enfants est composée de la manière suivante :

#### Pour l'école élémentaire :

##### Cours :

- De 8 h 45 à 12 h et 13 h 45 à 15 h, le lundi et le vendredi.
- De 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 30, le mardi et jeudi.
- De 8 h 45 à 11 h 45, le mercredi.

#### Pause méridienne :

- De 12 h à 13 h 45, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- De 11 h 45 à 13 h, le mercredi.

#### Les TAP :

- De 15 h à 16 h 30, le lundi et vendredi.

#### Pour l'école maternelle :

##### Cours :

- De 8 h 45 à 11 h 45 et 13 h 45 à 16 h 30, le lundi et le vendredi.
- De 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 15 h 30, le mardi et jeudi.
- De 8 h 45 à 11 h 45, le mercredi.

#### Pause méridienne :

- 11 h 45 à 13 h 45, le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
- 11 h 45 à 13 h, le mercredi.

#### Les TAP :

- De 15 h 30 à 16 h 30, le mardi et jeudi.

### ► Formation commune en interne des acteurs de l'enfance au sein du groupe scolaire

Dans le cadre du Projet Éducatif Territorial et au regard d'une demande générale afin d'enrichir les pratiques et connaissances de cha-

cun, une formation animée par Monsieur Joël Marbeuf, psychologue clinicien, a été mise en place sur 4 demi-journées. Le personnel communal encadrant, l'ASLH, les enseignants et les ATSEM, ont pu s'exprimer, échanger et partager leurs expériences sur le thème « *Violence : anéantissement du moi et de l'autre* ».

### ► Le restaurant scolaire

Pour la bonne organisation de nos services et afin de prendre en compte toutes vos demandes dans les meilleures conditions, il serait souhaitable de signaler au secrétariat de l'accueil de la mairie toutes modifications ou changements concernant l'inscription de votre ou vos enfant(s) au sein de notre restaurant scolaire dans les plus brefs délais.



## FÊTE DE L'ÉCOLE

Les **cro-grands** et les **cro-petits** des classes maternelles sous la direction de Jacqueline, ont accueilli les parents, amis et familles autour de leur fête de fin d'année qui a eu lieu le 5 juin au jardin.

*De la terre du jardin à la terre du potier...* était le thème de l'année.

Les enfants ont réalisé un four de potier à l'intérieur duquel ils ont fait cuire des objets en argile qu'ils avaient fabriqués.

Puis, ils ont fait une démonstration de danse dans laquelle ils ont entraîné leurs parents dans une joyeuse farandole.





# À vos agendas

Juin

- **Vendredi 12 juin** : Concert de « la chorale de Monton » sur le site de l'ancienne église à 20 h 30 - Musique classique et variétés - Si intempéries, repli dans l'église paroissiale.
- **Vendredi 26 juin** : Amicale Laïque, pièce de théâtre « C'est quoi ce vacarme ! », à la salle des fêtes.
- **Dimanche 28 juin** : fête de l'ASEV-SIT, fête champêtre sur le site de l'ancienne église - Animation médiévale à partir de 14 h 30 par la troupe « Mémoriam Crusadès » : vie de camp - Saynètes - Venez nombreux participer à cette fête très appréciée des vertaizonnais (article de presse et programme détaillé vous seront transmis courant juin).

Juillet

- **Lundi 13 juillet** : Feu d'artifice sur le site de l'ancienne église. Retraite aux flambeaux accompagnée par l'Harmonie de Vertaizon à 22 h 30 - Feu sonorisé. La municipalité met à disposition un mini bus afin de prendre en charge les personnes ayant des difficultés pour se rendre sur le site. Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie, tél. 04 73 68 00 24

Août

- **Mercredi 26 août** : « Raconte moi l'ancienne église de Vertaizon » organisée par la Communauté de communes Billom Saint-Dier / Vallée du Jauron de 10 h à 12 h pour les enfants. Réservation Office du tourisme de Billom au 04 73 68 39 85.

Septembre

- **Jeudi 3, vendredi 4 et samedi 5 septembre** : Inscription aux sessions de l'Amicale Laïque (danse, lutte, théâtre), de 10 h 30 à 20 h (jeudi et vendredi) et de 10 h à 12 h (samedi), à la salle des fêtes.
- **Jeudi 3 et jeudi 17 septembre** : Le Café des Familles de 9 h 30 à 12 h 30 et la Ludo de 14 h à 18 h vous attendent à la salle communale de Chignat.
- **Samedi 5 septembre** : Foire de Chignat - Animation musicale par « L'Harmonie les enfants de Vertaizon » et la fanfare des Beaux-Arts. Invitée d'honneur Geneviève de Fontenay. Guinguette assurée par Christian, DJ du dancing Dubien. Animations gratuites pour les enfants.
- **Dimanche 13 septembre** : Bourse aux Vêtements de particuliers à particuliers. Sur réservation uniquement, tél. 04 73 68 00 24.
- **Dimanche 27 septembre** : VERTO'S RETRO'S DAY. Expositions véhicules anciens, camp militaire, marché ancien, défilé Pin-Up, relooking, barbier et coiffeur retro, food truck, animations rétro. Organisation et informations : FCVE : 06 72 81 86 40 / Ann Dendrite : 06 59 92 01 51 •

Octobre

- **Jeudi 1<sup>er</sup>, jeudi 15 et jeudi 29 octobre** : Le Café des Familles de 9 h 30 à 12 h 30 et la Ludo de 14 h à 18 h vous attendent à la salle communale de Chignat.
- **Samedi 3** : Thé dansant au profit de l'association Alyssa 63, dès 14 h, à la salle des fêtes.
- **Samedi 10 octobre** : L'ASEV-SIT propose une pièce de théâtre à la salle des fêtes. « Boire et déboires » par la comédie solidaire Maringis
- **Dimanche 11 octobre** : Repas dansant - Association Amitié et Joie de Vivre.
- **Mercredi 14 octobre** : « Laissez-vous conter... 1 heure, une église ». Visite guidée de l'ancienne église organisée par la Communauté de communes Billom Saint-Dier / Vallée du Jauron à 15 h, rendez-vous devant la mairie de Vertaizon. Réservation Office du tourisme de Billom au 04 73 68 39 85.
- **Jeudi 22 octobre** : Don du sang de 16 h à 19 h.
- **Samedi 24 et dimanche 25 octobre** : Fête de l'Automne.

Novembre

- **Mercredi 11 novembre** : Commémoration de l'Armistice 1918.
- **Jeudi 12 et jeudi 26 novembre** : Le Café des Familles de 9 h 30 à 12 h 30 et la Ludo de 14 h à 18 h vous attendent à la salle communale de Chignat.
- **Samedi 28 novembre** : Le Téléthon de Vertaizon
- **Dimanche 29 novembre** : Repas des seniors CCAS.

Décembre

- **Jeudi 10 décembre** : Le Café des Familles de 9 h 30 à 12 h 30 et la Ludo de 14 h à 18 h vous attendent à la salle communale de Chignat.
- **Dimanche 20 décembre** : ADAPEI CHIGNAT Fête de fin d'année.

## Naissances

### Année 2014 et 2015

- **DHOME Félix Guy René**,  
né le 4 décembre 2014
- **DUTEIL Noé Frédéric Patrick**,  
né le 1<sup>er</sup> janvier
- **BELONI COURCHINOUX**  
**Salomé Sandra**,  
née le 25 janvier
- **NAUDIN Aaron**,  
né le 6 février
- **GARGOWITCH ALLARD Noé**  
**Chance Michel**,  
né le 2 février
- **MARQUES Clotilde Marie**,  
née le 6 février
- **BOUGUET Antoine Florent**,  
né le 15 février
- **LAURENT Raphaël**  
**René Adrien**,  
né le 19 février
- **CHARPILLE Bastien**,  
né le 20 février
- **MULA Jordan**,  
né le 28 février
- **GOURCY Enzo Patrice Pascal**,  
né le 26 février
- **BECHLER Roxane**  
**Louise Charlotte**,  
née le 1<sup>er</sup> mars
- **CRETIEN Gauthier**,  
né le 4 mars
- **FRUGERES Gabin Manuel**,  
né le 7 mars
- **MENDES Raphael Camille**,  
né le 13 mars
- **CHAMFRAY Tito**,  
né le 19 mars
- **MULA Ambre**,  
née le 8 avril
- **TOSI Raphaëlle**,  
née le 25 avril
- **RAMALHA Lilou Louise**,  
née le 29 avril
- **DUZELIER Aubin**  
**Pascal Bernard**,  
né le 4 mai 2015
- **BARREIRO Clément**,  
né le 17 mai 2015
- **BOUDLAL Aya Laura Sghira**,  
née le 17 mai 2015

## Mariages

### Année 2015

- **BOREL Elie et**  
**FREDET Jacqueline**,  
le 17 janvier
- **CICOFRAN Ludovic et**  
**ESPIRAT Sylvie**,  
le 17 janvier
- **VALÉRO Christophe et**  
**SIERRA Myriam**,  
le 21 mars
- **BENESTEAU David et**  
**SUDRES Julie**,  
le 9 mai
- **BECKER Laurent et**  
**RANIERI Sabine**,  
le 9 mai
- **FONTFREYDE Cyril et**  
**FLEURY Julie**,  
le 23 mai
- **BOUGEROL Cyril et**  
**FOURNIOUX Carole**,  
le 23 mai
- **PRISSAT Sylvain et**  
**PLASSE Ophélie**,  
le 13 juin
- **GERVAIS Sébastien et**  
**ORION Sandrine**,  
le 20 juin

## Décès

### Année 2014 et 2015

- **FAYOLLE Andréa Antoinette**,  
décédée le 21 décembre 2014
- **BOUQUAND Dominique**  
**Georges**,  
décédé le 9 janvier
- **BOUILLON Yvon Clément**,  
décédé le 26 janvier
- **CHAVIALLE Jacques**  
**Jean Hippolyte Henri**,  
décédé le 27 janvier
- **LA MONICA Marylise**  
**Marguerite Françoise**,  
née **DONNÉ**,  
décédée le 8 mars
- **DELORME Yves Robert Jean**,  
décédé le 11 mars
- **COURTY Bernard Jean Michel**,  
décédé le 29 mars
- **CHALIER Jean Louis Pierre**,  
décédé le 20 avril
- **GRAVE Jean-Jacques**  
**Marie-Joseph André**,  
décédé le 11 mai
- **POGORZELSKI Bruno**,  
décédé le 6 mai
- **WIEDEMANN Louise Jeanne**  
**Isabelle née FOURNIER**,  
décédée le 6 mai



